



Séparation sans mariage mais avec bébé de 4 mois comment faire

Par **Laulaura**, le **16/11/2016** à **13:20**

Bonjour je me sépare de mon compagnon apres 3 àns de vie commune nous avons un bébé de 4 mois nous ne somme ni marier ni pasce

Comment faire pour partir et qu'il ne puise pas me prendre notre fille

À quoi fait til faire attention en sachant qu'il me rabaisse tout le temps me critique tout le temps et ment beaucoup à mon sujet .

Il est méchant verbalement .

Il ment et manipule les gens

Par **amajuris**, le **16/11/2016** à **17:18**

bonjour,

si votre compagnon a reconnu votre enfant, il a les mêmes droits et obligations que vous sur cet enfant.

vous êtes en union libre, donc la séparation est libre.

si vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord sur la garde et une éventuelle pension alimentaire, il faut voir le juge aux affaires familiales.

que le père de votre enfant est tous les défauts que vous indiquez, ne change rien, je suppose que vous l'avez choisi pour être le père de votre enfant.

salutations